

**Charte européenne pour
l'égalité des femmes et des
hommes dans la vie locale**

**Plan d'action communal pour
l'égalité des femmes et des
hommes dans la vie locale**

Esch-sur-Alzette

Mars 2011

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et le Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Le contexte

- **L'élaboration de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**

En 2005, le CCRE (Conseil des Communes et des Régions d'Europe), la fédération des associations nationales de collectivités territoriales, dont le SYVICOL (Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises) fait partie, a mené un projet, avec le soutien de la Commission européenne, sur « *La ville pour l'égalité* ». Il s'agissait principalement à présenter des méthodologies et à recueillir des exemples de bonne pratique concernant l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau local européen.

A la fin du projet, le CCRE a lancé l'idée d'élaborer une Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale dans le but de proposer un programme pour une politique communale d'égalité des femmes et des hommes. La charte a été élaborée avec la participation d'élu-e-s et d'expert-e-s en provenance de près d'une trentaine de pays. La Commission européenne a soutenu le projet dans le cadre du « Cinquième programme d'action communautaire pour l'égalité des chances ».

La charte s'adresse à toutes les autorités régionales et locales en Europe qui veulent s'engager dans la promotion de l'égalité des femmes et des hommes sur leur territoire dans le cadre d'une stratégie cohérente et ambitieuse.

- **Signature de la charte par la Ville d'Esch-sur-Alzette en date du 19 novembre 2008**

Le Conseil communal d'Esch-sur-Alzette a décidé à l'unanimité dans sa séance du 13 juin 2008 de procéder à la signature officielle de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. La charte a été signée officiellement le 19 novembre 2008, en présence de Monsieur Jean-Pierre Klein, président du SYVICOL.

A partir de ce moment, la Ville d'Esch-sur-Alzette s'est engagé à établir – de préférence dans un délai de deux ans - un Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes, censé transposer la charte sur le terrain.

Ce plan d'action doit définir les objectifs et les priorités de la commune, les mesures qu'elle veut prendre et les ressources qu'elle compte y affecter pour avancer dans l'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire. En principe, toutes les dispositions de la charte doivent être transposées. En réalité, il n'est sans doute pas réaliste qu'une commune puisse

réaliser toutes les actions prévues par la charte d'un seul coup et une commune signataire peut donc se fixer des objectifs prioritaires.

La charte n'est pas juridiquement contraignante, mais sa signature constitue un engagement politique et moral de la part des autorités communales.

Les six principes fondamentaux de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Le préambule de la charte mentionne les principes fondamentaux suivants :

1. L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental

Ce droit doit être mis en œuvre par les exécutifs locaux et régionaux dans tous les domaines où s'exercent leurs responsabilités, ce qui inclut leur obligation d'éliminer toutes les formes de discrimination, qu'elles soient directes ou indirectes.

2. Afin d'assurer l'égalité des femmes et des hommes, les discriminations multiples et les obstacles doivent être pris en compte

Les discriminations multiples et les préjugés, outre ceux concernant le sexe, fondés sur la race, la couleur, les origines ethniques et sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou le statut économique-social doivent être pris en compte pour traiter de l'égalité des femmes et des hommes.

3. La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique

Le droit à l'égalité des femmes et des hommes requiert que les autorités locales et régionales prennent toutes les mesures et adoptent toutes les stratégies appropriées pour promouvoir une représentation et une participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la prise de décision.

4. L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes

Les autorités locales et régionales doivent promouvoir l'élimination des stéréotypes et des obstacles sur lesquels se fondent les inégalités du statut et de la condition des femmes, et

qui conduisent à l'évaluation inégale des rôles des femmes et des hommes en matière politique, économique, sociale et culturelle.

5. Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales est nécessaire pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes

La dimension du genre doit être prise en compte dans l'élaboration des politiques, des méthodes et des instruments qui affectent la vie quotidienne de la population locale - par exemple au moyen des techniques de l'intégration du genre dans toutes les politiques et de la prise en considération du genre dans l'élaboration et l'analyse des budgets. A cette fin, l'expérience de la vie locale des femmes, y compris leurs conditions d'existence et de travail, doivent être analysées et prises en compte.

6. Des plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes

Les exécutifs locaux et régionaux doivent élaborer des plans d'action et des programmes, avec les moyens et les ressources, tant financiers qu'humains, nécessaires à leur mise en œuvre.

Le Plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de la Ville d'Esch-sur-Alzette

- **Le plan d'action donne un aperçu global de la politique communale à l'égalité entre les femmes et les hommes**

Le Plan d'action de la Ville d'Esch-sur-Alzette énumère un certain nombre d'actions par rapport à chaque article de la charte.

Il reprend d'un côté des mesures anciennes qui existent déjà et qui seront reconduites et d'un autre côté des mesures plus récentes qui sont en cours ou qui sont projetées pour les années à venir.

Le plan d'action permet de rendre la politique communale à l'égalité entre les femmes et les hommes plus visible dans sa globalité. Les progrès peuvent être mesurés.

- **Le plan d'action prend en compte l'égalité entre les femmes et les hommes en se basant sur une approche politique transversale**

La politique de l'égalité entre les femmes et les hommes est intégrée d'une manière transversale dans les différents domaines politiques de la commune.

La mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes est de la responsabilité politique et administrative de tous les acteurs et actrices impliqués.

- **Le plan d'action prend en compte les mesures existantes et consolide les efforts entrepris jusqu'alors**

La Ville d'Esch-sur-Alzette poursuit depuis des années une politique communale d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Plan d'action interne pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été développé une première fois en 2003 et reconduit en 2007. Il comporte des mesures ayant pour but de promouvoir l'égalité professionnelle entre femmes et hommes à l'intérieur de l'administration communale et de soutenir le personnel communal dans la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

La Ville d'Esch-sur-Alzette a initié en automne 2007 un processus de Gender Budgeting par l'analyse ventilée par genre de l'incidence des dépenses budgétaires (« Nutzenanalyse ») dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse. Depuis 2010, un processus de l'implémentation du Gender Mainstreaming a été entamé, qui est lié et complémentaire au processus du Gender Budgeting.

Un Plan communal jeunesse existe depuis 2008 qui intègre l'égalité des chances entre filles et garçons / entre femmes et hommes dans ses objectifs et mesures.

Le plan d'action prend en compte les mesures existantes dans les différents domaines politiques et vise prioritairement à consolider et à développer les démarches entreprises par le processus du Gender Budgeting et du Gender Mainstreaming dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse et par le Plan d'action interne pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

- **Le plan d'action prend en compte les obstacles de toute sorte et les discriminations multiples dans sa politique d'égalité entre les femmes et les hommes**

Le Plan d'action englobe les mesures en cours et les mesures projetées en matière de politique sociale et en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes défavorisées.

Il prend également en compte les mesures entamées et projetées en faveur des personnes à mobilité réduite ou des personnes à besoins spéciaux.

Les mesures définies dans le Pacte d'intégration de la Ville d'Esch-sur-Alzette sont reprises dans le plan d'action.

- Le plan d'action est proposé pour une durée de trois ans

Les responsables politiques et administratifs assurent la mise en œuvre sur le terrain communal des actions et mesures proposées par la charte.

Le Service à l'égalité des chances est chargé de la coordination du processus du Gender Budgeting et du Gender Mainstreaming dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse et des actions prioritaires y afférentes et définies dans le présent Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Après trois ans, un rapport d'évaluation sera présenté par le Service à l'égalité des chances aux responsables politiques et un nouveau plan d'action sera proposé.

Article 1 – La responsabilité démocratique

La commune reconnaît l'importance de la mise en place d'une société égalitaire au sein de laquelle les femmes et les hommes peuvent s'épanouir et s'engage en faveur de sa promotion dans tous les domaines de compétence. (Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale – Guide d'accompagnement pour les communes luxembourgeoises, SYVICOL)

Objectif 1 : Engagement de la Ville en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous ses domaines de compétences

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale	Collège échevinal, Conseil communal	Signature de la charte : 19.11.2008	Pas d'impact financier pour la Ville	Signature de la charte : oui/non

Article 2 – La représentation politique

La commune s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour défendre et soutenir activement une représentation équilibrée femmes-hommes dans la prise de décision politique.
(Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Avoir une représentation équilibrée selon le genre sur les listes électorales

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes sur les listes électorales lors des élections communales de 2011	Partis politiques	Elections communales 2011	Pas d'impact financier pour la Ville	% de femmes et % d'hommes sur les listes électorales

Objectif 2 : Promouvoir la représentation des résidents étrangers féminins et masculins sur les listes électorales

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Promouvoir les candidatures des résidents étrangers féminins et masculins sur les listes électorales lors des élections communales de 2011	Partis politiques	Elections communales 2011	Pas d'impact financier pour la Ville	% de résidents étrangers féminins et masculins sur les listes électorales

Objectif 3 : Sensibiliser les citoyens et citoyennes sur le principe de la représentation équilibrée selon le genre dans la prise de décision politique

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Diffuser un dépliant à tous les ménages « Votez l'équilibre femmes-hommes » avec les noms des candidates et candidats	Service à l'égalité des chances ; collaboration avec le Conseil National des Femmes du Luxembourg – CNFL	Elections communales 2011	Prévu par budget S.ég.ch.	Réalisation et diffusion du dépliant : oui/non
Montrer l'exposition „Mit Macht zur Wahl - 100 Jahre Frauenwahlrecht in Europa“	Service à l'égalité des chances, Théâtre Municipal	Elections communales 2011	Prévu par budget S.ég.ch.	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de visiteurs Visiteurs : % de femmes et % d'hommes

Objectif 4 : Soutenir les femmes candidates aux élections communales

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser une rencontre politique et conviviale entre candidates aux élections communales à l'Hôtel de Ville en présence des médias	Service à l'égalité des chances	Elections communales 2011	Prévu par budget S.ég.ch.	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de participantes
Organiser une formation sur les charges et responsabilités d'une femme élue pour les candidates aux élections communales	Service à l'égalité des chances ; collaboration avec le Conseil National des Femmes du Luxembourg - CNFL	Elections communales 2011	Prévu par budget S.ég.ch.	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de femmes candidates qui ont participé à la formation

Article 3 - Participation à la vie politique et civique

La commune favorise la participation des citoyens et citoyennes à la gouvernance et à la vie publique. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Avoir une représentation équilibrée selon le genre dans les commissions consultatives

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les commissions consultatives	Partis politiques	Après les élections communales de 2011 Action continue	Pas d'impact financier pour la Ville	% de femmes et % d'hommes dans les commissions consultatives

Objectif 2 : Avoir un partage des responsabilités non-stéréotypé au niveau des commissions consultatives

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Promouvoir une attribution non-stéréotypée des responsabilités dans les commissions consultatives	Partis politiques	Après les élections communales de 2011 Action continue	Pas d'impact financier pour la Ville	% de femmes et % d'hommes selon le domaine de responsabilité de la commission consultative

Objectif 3 : Augmenter la représentation des résidents étrangers féminins et masculins dans les commissions consultatives

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Promouvoir la représentation des résidents étrangers féminins et masculins dans les commissions consultatives	Partis politiques	Après les élections communales de 2011 Action continue	Pas d'impact financier pour la Ville	% de résidents étrangers féminins et masculins dans les commissions consultatives

Objectif 4 : Inciter les résidents étrangers féminins et masculins à s'inscrire aux listes électorales

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Envoyer une lettre personnelle à tous les résidents étrangers les invitant à s'inscrire aux listes électorales	« Biergeramt », Commission consultative de l'intégration	Janvier 2011	Prévu par budget	Nombre d'inscriptions aux listes électorales Inscriptions : % par rapport à la population des résidents étrangers, selon le genre, l'âge et la nationalité
Organiser une action d'information dans la rue de l'Alzette : « Bus de l'inscription » et exposition « Je peux voter »	Commission consultative de l'intégration	Mai/Juin 2011	Prévu par budget	Nombre d'actions de rue
Ouverture exceptionnelle du « Biergeramt » aux dates de l'action d'information dans la rue	« Biergeramt », Commission consultative de l'intégration	Mai/Juin 2011	Pas d'impact financier	Nombre d'inscriptions selon le genre, l'âge et la nationalité (aux dates d'ouverture du « Biergeramt »)

Objectif 5 : Soutenir la participation des jeunes à la vie publique et civique

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Consulter les jeunes sur les projets de l'aménagement des plaines publiques pour jeunes : organiser des forums pour jeunes	Service jeunesse, Service des espaces verts, Service de l'architecte, Centre de Rencontre et d'Information pour Jeunes, associations de quartiers, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de forums organisés Participation : % de filles et % de garçons Participation par groupe d'âge et genre Participation par nationalité et genre

Objectif 6 : Soutenir la participation des personnes du troisième âge à la vie publique et civique

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser un forum pour seniors	Service social, Commission consultative du troisième âge, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2012	Prévu par budget Pacte intégrat.	Participation : % de femmes et % d'hommes Participation : par genre et nationalité

Article 4 – L’engagement public pour l’égalité

La commune s’engage publiquement à appliquer le principe de l’égalité des femmes et des hommes. (Charte – Guide d’accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Rendre public l’engagement politique en faveur d’une politique d’égalité entre les femmes et les hommes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d’évaluation
Informer les citoyens et citoyennes sur le Plan d’action communal pour l’égalité des femmes et des hommes: création et diffusion d’un dépliant à tous les ménages de la Ville	Service à l’égalité des chances, Service des relations publiques	Juin 2011	Prévu par budget S.ég.ch.	Diffusion du dépliant : oui / non
Informer les citoyens et citoyennes sur le Plan d’action communal pour l’égalité des femmes et des hommes: publier le plan d’action sur le site Internet de la Ville	Service à l’égalité des chances	Avril 2011	Pas d’impact financier	Publication du plan d’action : oui/non
Présenter et discuter au Conseil communal les actions communales en faveur de l’égalité entre les femmes et des hommes	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Pas d’impact financier	Nombre d’actions et de projets présentés au Conseil communal
Discuter au Conseil communal les actions communales et présenter leur impact sur l’égalité entre les femmes et des hommes	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Pas d’impact financier	Nombre d’actions et de projets présentés au Conseil communal
Définir les priorités en faveur d’une politique d’égalité entre les femmes et les hommes au niveau communal et adopter une déclaration d’intention à l’occasion du prochain accord de coalition	Collège échevinal, Conseil communal	Accord de coalition 2011	Pas d’impact financier	Déclaration d’intention : oui/non

Article 5 – Travailler avec des partenaires pour promouvoir l'égalité

La commune cherche activement l'égalité des femmes et des hommes au-delà des structures politiques communales. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Informer, orienter et former des femmes qui veulent réintégrer le marché du travail

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Renouveler la convention avec l'association « Zarabina »	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Prévoir dans budget	Convention : oui/non
Soutenir financièrement l'association « Initiativ Rëm Schaffen » (par un subside extraordinaire)	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Prévoir dans budget	Subside extraordinaire : oui/non
Mettre à disposition de l'association « Initiativ Rëm Schaffen » des locaux pour leurs consultations	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Prévoir dans budget	Mise à disposition des locaux: oui/non

Objectif 2 : Soutenir les femmes créatrices d'entreprises

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir financièrement le projet « Luxembourg Pionnières – L'incubation au féminin » (collaboration avec l'association « Maison du Coaching, Mentoring et Consulting » et avec l'association « Zarabina »)	Collège échevinal, Conseil communal	2011	Prévu par budget	Soutien financier : oui/non

Objectif 3 : Soutenir les femmes victimes de violences domestiques

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre à disposition de l'association « Foyer Sud » des locaux pour leurs consultations	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Prévoir dans budget	Mise à disposition des locaux: oui/non
Mettre à disposition de l'association « Foyer Sud » des logements encadrés à coûts modérés (logements sociaux communaux)	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de logements mis à disposition Nombre de femmes et d'enfants locataires

Objectif 4 : Soutenir les filles et les garçons à élargir l'éventail de leur choix professionnel

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser et coordonner le « Girls'Day&Boys'Day » dans l'administration communale : collaborer avec les services communaux (services techniques, Maisons Relais, enseignement fondamental)	Service à l'égalité des chances, services concernés	Action continue	Prévu par budget S.ég.ch.	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de places offertes pour filles et pour garçons

Objectif 5 : Soutenir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'administration communale

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Actualiser l'analyse de la structure du personnel communal selon le genre : collaborer avec les délégations du personnel	Service à l'égalité des chances, Service du personnel, délégations du personnel	Mai/Juin 2011	Pas d'impact financier	Analyse statistique : oui/non

Actualiser le Plan interne à l'égalité des chances entre femmes et hommes : collaborer avec les délégations du personnel	Service à l'égalité des chances, Service du personnel, délégations du personnel, responsables politiques	Juin 2011	Pas d'impact financier	Actualisation du plan : oui/non
--	--	-----------	------------------------	---------------------------------

Objectif 6 : Soutenir les parents, mères et pères, dans l'éducation de leurs enfants par l'organisation de formations ou de soirées d'information pour parents

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre à disposition de l'association « Eltereschoul » un local à Esch-sur-Alzette	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Prévoir dans budget	Mise à disposition de locaux : oui/non
Mettre à disposition de l'association « Eltereschoul » des locaux nouveaux dans le quartier du « Brill » (nouvelle « Maison des Citoyens »)	Collège échevinal, Conseil communal	Projet nouveau : en cours	Prévoir dans budget	Mise à disposition de locaux nouveaux: oui/non
Renouveler la convention avec l'association « Eltereschoul »	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Prévoir dans budget	Convention: oui/non

Objectif 7 : Recueillir les informations sur la participation selon le genre (en tenant compte de l'âge et la nationalité) dans les associations (sportives, culturelles, etc.) de la Ville

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Demander aux associations de fournir les statistiques ventilées selon le genre à l'occasion des demandes pour subsides ordinaires et de fournir les informations sur leurs activités spécifiques en faveur de l'égalité entre femmes et hommes et de l'intégration	Services communaux concernés par les demandes de subsides, Service à l'égalité des chances, associations locales	Action continue	Pas d'impact financier pour la ville	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre et % d'associations qui ont répondu à la demande

Article 6 – Contrer les stéréotypes

La commune s'engage à lutter contre et à prévenir autant que possible les préjugés, pratiques, utilisation d'expressions verbales et d'images fondés sur l'idée de la supériorité ou de l'infériorité de l'un ou de l'autre sexe. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Adopter une communication externe et interne conforme à l'engagement de la Ville en ce qui concerne la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans la communication des actions et projets à réaliser dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser un Workshop en vue du développement d'un « guide de communication » : former les responsables administratifs de la communication et des services sport, culture, enfants et jeunesse à la communication inclusive et sensible au genre	Service à l'égalité des chances, Service relations publiques	2012	Prévoir par budget S.ég.ch.	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de participations
Développer un « guide de communication » à usage interne avec des lignes directrices pour une communication inclusive (d'un point de vue genre et diversité)	Services concernés	2012	Pas d'impact financier pour la ville	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 2 : Contrer les stéréotypes au niveau des métiers et professions

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir les filles et les garçons à choisir des professions, métiers ou carrières non traditionnels pour les femmes				

et les hommes et organiser le « Girls' Day & Boys' Day » <u>(voir : article 5, objectif 4)</u>				
Augmenter le nombre d'hommes dans les structures pédagogiques (Maisons Relais) et sociales de la Ville : respecter le Plan interne à l'égalité des chances entre femmes et homme qui prévoit qu'à compétences égales et expérience professionnelle équivalente, sera embauchée de préférence la personne appartenant au sexe sous-représenté	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Pas d'impact financier pour la Ville	% d'hommes travaillant dans les Maisons Relais % d'hommes travaillant dans les structures sociales de la Ville
Augmenter le nombre de femmes dans les services techniques de la Ville : respecter le Plan interne à l'égalité des chances entre femmes et homme qui prévoit qu'à compétences égales et à expérience professionnelle équivalente, sera embauchée de préférence la personne appartenant au sexe sous-représenté	Collège échevinal, Conseil communal	Action continue	Pas d'impact financier pour la Ville	% de femmes travaillant dans les services techniques de la Ville

Objectif 3 : Introduire une pédagogie sensible au genre dans les Maisons Relais de la Ville

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Analyser le matériel (jouets, livres, etc.) et l'aménagement de l'espace des Maisons Relais selon une approche genre et intégrer les résultats dans le concept pédagogique : analyse dans le cadre d'un stage universitaire	Maisons Relais, Service à l'égalité des chances, Université de Toulouse	Mai- août 2011	Contrat étudiant	Réalisation de l'évaluation : oui/non

Analyser le comportement des enfants (utilisation de l'espace et du matériel) dans les Maisons Relais selon une approche genre et intégrer les résultats dans le concept pédagogique : analyse dans le cadre d'un stage universitaire	Maisons Relais, Service à l'égalité des chances, Université de Toulouse	Mai- août 2011	Contrat étudiant	Réalisation de l'évaluation : oui/non
Intégrer les bases de la pédagogie sensible au genre dans le concept pédagogique des Maisons Relais (workshop, groupe de travail)	Maisons Relais, avec le soutien du Service à l'égalité des chances	Depuis 2010 Intégration concept : 2012	Pas d'impact financier pour la Ville	Réalisation de la mesure : oui/non
Développer une formation « pédagogie sensible au genre » pour le personnel des Maisons Relais : formation Gender4Kids	Services à l'égalité des chances Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, en collaboration avec 4Motion	2011/2012	Prévu par budget S.ég.ch.	Réalisation de la mesure : oui/non
Former le personnel éducatif à la « pédagogie sensible au genre » : formation Gender4Kids	Maisons Relais	Après la mise en place de la formation : au plus tôt automne 2011	Prévoir dans budget	Nombre de participants et de participantes % de participation (parmi le personnel éducatif féminin et masculin)
Evaluer les résultats de l'implémentation de la « pédagogie sensible au genre » : développer des instruments d'évaluation	Maisons Relais, avec le soutien du Service à l'égalité des chances	A partir de 2012	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Augmenter le nombre d'hommes parmi le personnel éducatif des Maisons Relais <u>(voire : article 6, objectif 2)</u>				
Soutenir le personnel éducatif dans l'implémentation de la pédagogie sensible au genre : réorganiser les Maisons Relais en augmentant les heures de travail (de 30 à 40 heures) pour les éducateurs diplômés /éducatrices diplômées	Collège échevinal, Conseil communal (14.01.2011)	Action continue	Prévu par budget	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 4 : Introduire une pédagogie sensible au genre dans les activités de vacances pour enfants

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir une formation aux animateurs et animatrices de loisirs : intégrer l'élément « initiation à une pédagogie sensible au genre » dans la formation	Service jeunesse, Service scolaire, 4Motion, avec le soutien du Service à l'égalité des chances	Début : 2011 Action continue	Prévu par budget Service jeunesse	Réalisation de la mesure : oui/non
Evaluer la formation pour animateurs et animatrices de loisirs / évaluer le volet « pédagogie sensible au genre » : développer un questionnaire d'évaluation	Service jeunesse, Service scolaire, avec le soutien du Service à l'égalité des chances, 4Motion	2011/2012/2013	Pas d'impact financier	Développement du questionnaire : oui/non Evaluation : oui/non
Considérer les résultats de l'évaluation et adapter le cas échéant la formation	Service jeunesse, Service scolaire, Service à l'égalité des chances, 4Motion	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Avoir une composition paritaire selon le genre du personnel encadrant (animateur et animatrice de loisirs) des activités de vacances pour enfants	Service scolaire	Action continue	Pas d'impact financier	% d'animateurs et % d'animatrices
Analyser les inscriptions aux différentes activités offertes selon le genre	Service scolaire, Service des sports	Depuis 2010 Action continue	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non % de filles et % de garçons inscrits par activité
Faire une analyse qualitative des besoins et des intérêts des enfants en ce qui concerne les activités offertes, en tenant compte de l'aspect de genre, du groupe d'âge et de l'origine culturelle des enfants	Service scolaire, Service des sports, avec le soutien du Service à l'égalité des chances	2012	Prévu par budget S.ég.ch.	Réalisation de la mesure : oui/non
Considérer les résultats des analyses et adapter le cas échéant l'offre des activités de	Service scolaire, Service des sports	2011/2012/2013	Pas d'impact	Réalisation de la mesure : oui/non

vacances, en tenant compte de l'aspect de genre		Action continue	financier	
---	--	-----------------	-----------	--

Objectif 5 : Sensibiliser les enfants de l'enseignement fondamental à l'égalité des chances entre les filles et les garçons/entre les femmes et les hommes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser le projet « L'égalité des chances vue par les enfants » dans les classes de l'enseignement fondamental, dans les Maisons Relais et dans les classes de l'éducation précoce, en tenant compte de l'aspect « égalité des chances entre filles et garçons / entre femmes et hommes »	Service scolaire, Service des sports, personnel éducatif de l'enseignement fondamental, des Maisons Relais et de l'enseignement précoce	Depuis 2009 Action continue	Prévu par budget Service scolaire	Nombre de projets ou d'activités réalisées Nombre et % de projets ou d'activités qui tiennent compte de l'aspect « genre »
Soutenir le personnel enseignant de l'enseignement fondamental à mettre en place une bibliothèque scolaire « Genre et Diversité »	Service scolaire, personnel enseignant de l'enseignement fondamental	Depuis 2009 Action continue	Prévu par budget Service scolaire	Nombre de classes participantes Nombre et % de livres qui tiennent compte de l'aspect « genre »

Objectif 6 : Contrer les stéréotypes et les discriminations basées sur le choix individuel de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir les activités et les manifestations organisées à Esch-sur-Alzette par les associations « Rosa Lëtzebuerg » et « Transgender » : GayMat, colloque, films, expositions	Service culture, en collaboration avec « Rosa Lëtzebuerg » et « Transgender », avec le soutien du Service à l'égalité des chances	2010/2011 Prévoir : Action continue	Prévu par budget Prévoir : subside	Réalisation de la mesure : oui/non

Article 7 – Bonne administration et consultation

La commune reconnaît que les femmes et les hommes ont le droit de voir leurs affaires traitées avec égalité, impartialité et justice, et dans un délai raisonnable. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Informer les nouveaux résidents et résidentes de la Ville sur les offres sociales, sportives, culturelles, éducatives offerts par la Ville ou disponibles sur le territoire de la Ville

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre à disposition des nouveaux résidents et résidentes un carnet de bienvenu dans quatre langues différentes (français, allemand, portugais et anglais)	Service relations publiques, services concernées, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013 Prévoir : Action continue	Prévu par budget Pacte intégrat.	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 2: Former le personnel communal à l'accueil et à la communication interculturelle

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Inciter les fonctionnaires à s'inscrire à la formation offerte par l'Institut national d'administration publique (INAP)	Services en contact avec les citoyens et citoyennes	Action continue	Pas d'impact financier	Nombre de fonctionnaires qui ont suivi la formation
Offrir une formation pour le personnel éducatif des Maisons Relais sur les mentalités, les coutumes et religions des pays des ressortissants étrangers	Maisons Relais, ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés), Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2012, 2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de personnes qui ont suivi la formation % de participation (parmi le personnel éducatif féminin et masculin)

Objectif 3 : Informer les jeunes sur les offres de loisirs à Esch-sur-Alzette, informer les jeunes sur le logement, la formation et l'emploi, en tenant compte de l'aspect de genre (ligne directrice du Plan communal jeunesse)

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Réaliser une brochure à destination des jeunes qui informe sur l'offre sportive, en tenant compte de l'aspect de genre (communication inclusive et non-stéréotypée)	Service jeunesse, Point Info Jeunes, Service des sports, associations	2011	Prévu par budget Service jeunesse	Réalisation de la mesure : oui/non Communication inclusive : oui/non Stéréotypes: oui/non
Création du site internet www.esch.jeunes.lu : informer sur les offres communales s'adressant aux jeunes, en tenant compte de l'aspect de genre (communication inclusive et non-stéréotypée)	Service jeunesse, Service informatique, Service relations publiques, services concernés	2011	Prévu par budget Service jeunesse	Réalisation de la mesure : oui/non Communication inclusive : oui/non Stéréotypes : oui/non
Recueillir et diffuser les informations sur les possibilités de logement pour jeunes à Esch-sur-Alzette et au Luxembourg, en tenant compte de l'aspect de genre (communication inclusive et non-stéréotypée)	Service jeunesse, Service logement, associations	2012	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non Communication inclusive : oui/non Stéréotypes : oui/non
Informé sur le monde de l'emploi et de la formation : réaliser une brochure, en tenant compte de l'aspect de genre (communication inclusive et non-stéréotypée)	Service jeunesse, Point Info Jeunes	2011	Prévu par budget Service jeunesse	Réalisation de la mesure : oui/non Communication inclusive : oui/non Stéréotypes : oui/non
Informé sur le monde de l'emploi et de la formation : organiser une foire à l'emploi, en tenant compte de l'aspect de genre (communication inclusive et non-stéréotypée)	Service jeunesse, Point Info Jeunes, Service National de la Jeunesse, 4Motion	2011/2012	Prévu par budget Service jeunesse	Réalisation de la mesure : oui/non Communication inclusive : oui/non Stéréotypes : oui/non

Informers les jeunes sur les possibilités de bénévolat à Esch-sur-Alzette, au Luxembourg et à l'étranger : organiser un forum « Bénévolat », en tenant compte de l'aspect de genre (communication inclusive et non-stéréotypée)	Service jeunesse, Point Info Jeunes, services concernés, 4Motion, Service National de la Jeunesse, associations	2011	Prévu par budget Service jeunesse	Réalisation de la mesure : oui/non Communication inclusive : oui/non Stéréotypes : oui/non
---	---	------	--------------------------------------	--

Objectif 4 : Impliquer les jeunes et consulter les jeunes sur leurs besoins et intérêts, en tenant compte de l'aspect de genre (ligne directrice du Plan communal jeunesse)

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Impliquer les jeunes dans le processus de l'information pour jeunes : organiser la formation « animateur /animatrice Point Info Jeunes »	Point Info Jeunes, Service jeunesse, 4Motion	2011	Prévu par budget	Formation : Participation par genre Participation par nationalité et genre
Impliquer les jeunes et soutenir l'échange actif avec les jeunes/entre les jeunes : création d'une plate-forme internet au service jeunesse, en tenant compte de l'aspect de genre (communication inclusive et non-stéréotypée)	Service jeunesse, Service informatique, Service relations publiques	2012	Prévu par budget Service jeunesse	Réalisation de la mesure : oui/non Communication inclusive : oui/non Stéréotypes : oui/non
Consulter les jeunes sur les projets de l'aménagement des plaines publiques pour jeunes : organiser des forums pour jeunes <u>(voire : article 3, objectif 5)</u>				
Consulter les jeunes sur les projets de l'aménagement des plaines publiques pour jeunes : prendre en compte les besoins et les points de vue des filles et des garçons - analyser les besoins selon le groupe d'âge	Service jeunesse, Service des espaces verts, Service de l'architecte, Centre de Rencontre et d'Information pour Jeunes, associations de quartiers, Service à	2011/2012	Prévu par budget Pacte intégrat.	Prise en compte des besoins et des points de vue selon le genre : oui/non Prise en compte des besoins selon le

et l'origine culturelle des filles et des garçons	l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)			groupe d'âge : oui/non Prise en compte des besoins selon l'origine culturelle : oui/non
Consulter les jeunes sur leurs besoins et intérêts en ce qui concerne l'offre en matière de sport et de culture, en tenant compte de l'aspect de genre, du groupe d'âge et de l'origine culturelle des jeunes : réaliser une enquête	Service jeunesse, Service des sports, Service culture, institutions culturelles, Service à l'égalité des chances	2012/2013	Prévoir dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non Prise en compte des besoins et des intérêts selon le genre : oui/non Prise en compte des intérêts selon le groupe d'âge : oui/non Prise en compte des besoins selon l'origine culturelle : oui/non

Objectif 5 : Consulter les enfants sur leurs besoins et intérêts en ce qui concerne les activités offertes lors des activités de vacances pour enfants

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Réaliser une enquête et analyser les besoins et les intérêts des filles et des garçons, en tenant compte du groupe d'âge et du milieu culturel des enfants <u>(voire : article 6, objectif 4)</u>				

Objectif 6 : Consulter les personnes du troisième âge sur leurs besoins et intérêts

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser un forum pour seniors <i><u>(voir : article 3, objectif 6)</u></i>				
Forum pour seniors : analyser les conclusions en tenant compte de l'aspect « genre » et de l'aspect de l'intégration	Service social, Commission consultative du troisième âge, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2012	Prévu par budget Pacte intégrat.	Prise en compte des besoins et des points de vue selon le genre : oui/non Prise en compte de l'aspect de l'intégration : oui/non

Objectif 7 : Informer les citoyens et citoyennes sur les possibilités de bénévolat dans le domaine des sports

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser un forum « Bénévolat » pour informer les citoyens et citoyennes sur les possibilités de bénévolat dans les associations sportives d'Esch-sur-Alzette, en tenant compte de l'aspect de genre et du facteur de l'intégration	Service des sports, associations sportives	2011	Prévu par budget Service des sports	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre d'associations qui ont participé Nombre de participants, selon le genre, l'âge et la nationalité

Article 8 – Engagement général

La commune s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous ses domaines de compétences. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Développer et assurer la mise en œuvre des mesures définies dans le Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes (Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale)

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Voter le Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes	Collège échevinal, Conseil communal	Conseil communal : 01.04.2011	Pas d'impact financier	Engagement politique : oui/non
Evaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du plan d'action	Collège échevinal, Conseil communal	Après 3 ans : mars 2014	Pas d'impact financier	Evaluation : oui/non
Adapter et reconduire le plan d'action après trois ans	Collège échevinal, Conseil communal	Après 3 ans : mars 2014	Pas d'impact financier	Engagement politique : oui/non

Objectif 2 : Continuer dans l'implémentation des processus du Gender Budgeting et du Gender Mainstreaming dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Gender Budgeting : continuer et développer l'analyse ventilée par genre de l'incidence des dépenses publiques (« Nutzenanalyse »)	Services concernées, Service à l'égalité des chances	Depuis octobre 2007 Action continue	Prévu dans budget S.ég.ch.	Réalisation de la mesure : oui/non
Gender Budgeting et Gender Mainstreaming : proposer des objectifs et des mesures relatifs à l'égalité entre les femmes et	Services concernées, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013	Prévu dans budget S.ég.ch.	Nombre de projets analysés

les hommes, en tenant compte du facteur de l'âge et du facteur de l'intégration pour les différents projets réalisés dans les domaines analysés (sport, culture, enfants, jeunesse)				
Actualiser le Plan communal jeunesse : proposer des objectifs et des mesures, en tenant compte de l'égalité de genre, des facteurs de l'âge et de l'intégration	Service jeunesse, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2012/2013	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Plan communal jeunesse : la Ville s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes / l'égalité des chances	Collège échevinal, Conseil communal	Décision Collège échevinal, Conseil communal	Pas d'impact financier	Engagement politique : oui/non
Actualiser le Programme de promotion des sports: proposer des objectifs et des mesures en tenant compte de l'égalité de genre, des facteurs de l'âge et de l'intégration	Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011 Durée : 2012-2017	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Programme de promotion des sports : la Ville s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes / l'égalité des chances	Collège échevinal, Conseil communal	Décision Collège échevinal, Conseil communal	Pas d'impact financier	Engagement politique : oui/non
Intégrer la pédagogie sensible au genre dans le concept pédagogique des Maisons Relais	Maisons Relais, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2012	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Concept pédagogique des Maisons Relais : la Ville s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes / l'égalité des chances	Collège échevinal, Conseil communal	Décision Collège échevinal, Conseil communal	Pas d'impact financier	Engagement politique : oui/non

Objectif 3 : Continuer dans l'implémentation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'intérieur de l'administration communale

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Actualiser l'analyse de la structure du personnel de l'administration communale selon le genre	Service du personnel, Service à l'égalité des chances, délégations du personnel	Mai - Juin 2011	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Plan interne à l'égalité des chances : proposer des objectifs et des mesures promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration communale	Service du personnel, Service à l'égalité des chances, délégations du personnel, responsables politiques	Mai - Juin 2011	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Evaluer les progrès réalisés : développer des indicateurs pour mesurer les progrès	Service du personnel, délégations du personnel, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2012	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Plan interne à l'égalité des chances : la Ville s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration communale	Collège échevinal, Conseil communal	Décision Collège échevinal, Conseil communal	Pas d'impact financier	Engagement politique : oui/non

Article 9 – Analyse sexuée - Gender Assessment

La commune soumet ses politiques, procédures, pratiques et modèles à une analyse sexuée, en ventilant par sexe les données dont elle dispose et en analysant l'impact des politiques sur les sexes. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Développer le processus du Gender Budgeting dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Développer l'analyse ventilée par genre de l'incidence des dépenses publiques (« Nutzenanalyse ») : recueillir les données quantitatives nécessaires à l'analyse <u>(voire : article 8, objectif 2)</u>				
Définir les objectifs spécifiques relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes, en tenant compte du facteur de l'âge et du facteur de l'intégration pour les différents projets réalisés dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse <u>(voire : article 8, objectif 2)</u>				
Définir les mesures à envisager pour atteindre ces objectifs <u>(voire : article 8, objectif 2)</u>				
Proposer des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes / en matière d'égalité des chances	Services concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013	Pas d'impact financier	Nombre de projets analysés

Objectif 2 : Gender Mainstreaming : Evaluer l'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes et promouvoir l'égalité des chances dans les projets réalisés dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Activités de vacances pour jeunes « Vakanz zu Esch » : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service jeunesse, Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Développement d'indicateurs : oui/non
Projet « Anti - Agression » : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service jeunesse, Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Forums pour jeunes : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service jeunesse, autres acteurs concernés, 4Motion, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Formation animateur / animatrice de loisirs : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service scolaire, Service jeunesse, 4Motion, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Cours de rattrapage pour jeunes : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service jeunesse, Amitié Portugal-Luxembourg, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non

Projet « Graffiti » : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service jeunesse, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données : oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Programme « Youth Sports - Cool Sports » : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service des sports, Service jeunesse, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
LASEP: évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Programme « Fit 60+ »: évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Activités de vacances pour enfants : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes/ filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Service scolaire, Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Projet « Street Festival » : évaluer l'impact et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, en prenant en compte les facteurs âge et nationalité	Services communaux concernées, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Maisons Relais : effectuer une analyse du matériel, de				

l'aménagement de l'espace et du comportement des enfants (espace, matériel), en se basant sur une perspective de genre <u>(voire : article 6, objectif 3)</u>				
---	--	--	--	--

Objectif 3 : Renouveler l'analyse de la structure du personnel de l'administration communale selon le genre

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Actualiser l'analyse de la structure du personnel selon le genre <u>(voire : article 8, objectif 3)</u>				
Adapter le Plan interne à l'égalité des chances <u>(voire : article 8, objectif 3)</u>				

Objectif 4 : Analyser la structure sociale de la Ville, en prenant en compte l'aspect de genre

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Renouveler le Rapport social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, en prenant en compte l'aspect de genre	Service développement social, responsables politiques	2011/2012	Prévu par budget Service dév. soc.	Données ventilées selon le genre : oui/non
Effectuer l'analyse des besoins sociaux, en prenant en compte l'aspect de genre	Service développement social, responsables politiques	Action continue	Prévu par budget Service dév. soc.	Nombre d'analyses effectuées Données ventilées selon le genre : oui/non

Article 10 – Discriminations multiples ou obstacles

La commune s'engage, au-delà de l'égalité entre femmes et hommes, à lutter contre toutes formes de discriminations basées sur la race, l'origine sociale ou ethnique, la langue, les croyances, les opinions politiques, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. (*Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL*)

Objectif 1 : Soutenir l'apprentissage de la langue luxembourgeoise chez les résidents étrangers

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir des cours de langue luxembourgeoise	Service scolaire	Action continue	Prévu dans budget	Nombre de participants par nationalité et genre

Objectif 2 : Soutenir la réussite scolaire des jeunes résidents étrangers

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place un projet de cours d'appui scolaire pour jeunes de 13 à 16 ans qui ont des difficultés scolaires liées à la langue ou des difficultés d'adaptation et d'intégration	Service jeunesse, Association Portugal-Luxembourg, CRIJ Esch-sur-Alzette, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de participants par nationalité et genre Amélioration des compétences des jeunes: oui/non
Offrir une formation « méthodologie aide aux devoirs et soutien aux familles » au personnel éducatif des Maisons Relais	Maisons Relais, ASTI, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de participants par Maison Relais
Offrir une formation à la langue luxembourgeoise pour enfants : méthode KON-LAB « Sprachförderung für Migrantenkinder », s'adressant au personnel éducatif des Maisons Relais	Maisons Relais, ASTI, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de participants par Maison Relais Amélioration des compétences des enfants: oui/non

Objectif 3 : Améliorer la communication lors des réunions publiques

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Assurer une traduction orale directe lors des soirées pour parents dans les Maisons Relais	Maisons Relais, ASTI, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de traductions Nombre de participants par nationalité et genre
Assurer une traduction orale directe à l'occasion de réunions publiques et de soirées d'information	Services concernés, ASTI, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de traductions Nombre de participants par nationalité et genre

Objectif 4 : Informer les résidents étrangers sur les activités organisées ou offertes par la Ville

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Informier sur les activités culturelles, sportives et de loisirs de la Ville sur Radio Latina	Services concernés, ASTI, Radio Latina, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre d'émissions
Réaliser un carnet de bienvenu en quatre langues (français, allemand, portugais, anglais) à destination des nouveaux habitants de la Ville <u>(voire : article 7, objectif1)</u>				
Faire traduire les documents officiels et les publications de la Ville	Services concernés, ASTI, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de traductions

Objectif 5 : Former le personnel communal à l'accueil et à la communication interculturelle

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Inciter les fonctionnaires à s'inscrire à la formation offerte par l'Institut national d'administration publique (INAP) <i><u>(voire : article 7, objectif 2)</u></i>				
Offrir une formation pour le personnel éducatif des Maisons Relais sur les mentalités, les coutumes et religions des pays des ressortissants étrangers <i><u>(voire : article 7, objectif 2)</u></i>				

Objectif 6 : Soutenir l'intégration par la culture et l'accès à la culture des résidents étrangers / des résidentes étrangères

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Traduire en portugais les expositions organisées par le Musée de la Résistance	Musée de la Résistance, Service culture, ASTI, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre d'expositions traduites Nombre de visiteurs par genre et nationalité
Traduire en portugais les publications officielles concernant l'offre culturelle de la Ville	Service culture, ASTI, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de traductions

Objectif 7 : Soutenir l'intégration par le sport et l'accès aux activités sportives des résidents étrangers / des résidentes étrangères

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser une journée d'intégration par le sport pour les nouveaux résidents et résidentes de la Ville	Service des sports, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre d'évènements organisés Nombre de participants par nationalité et genre
Mettre en place un projet de promotion du sport pour femmes non luxembourgeoises, avec l'aide d'un agent interculturel féminin	Service des sports, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de participantes par nationalité Nombre de femmes devenues membres d'un club sportif

Objectif 8 : Soutenir l'échange interculturel

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Elargir l'offre culturelle de la Ville : mettre en place un groupe de percussion avec les personnes âgées de la maison de retraite d'Esch-sur-Alzette	Service culture, ASTI, Maison de retraite	2012	Prévu par budget Pacte intégrat.	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de participants par nationalité et genre
Elargir l'offre culturelle de la Ville : montrer l'exposition « Vivre ensemble – Typesch Lëtzebuergesch »	Service culture, ASTI	2012	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non Visiteurs par nationalité et genre
Organiser un projet interculturel à l'intention des jeunes : production de théâtre, associant un lycée du Portugal et un lycée d'Esch-sur-Alzette	Théâtre d'Esch-sur-Alzette, Service culture, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Réalisation de la mesure : oui/non Participants par nationalité et genre

Objectif 9 : Sensibiliser les enfants aux cultures et traditions des autres

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir des ateliers des cultures dans le cadre des activités de vacances pour enfants	Service scolaire, ASTI, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre d'ateliers réalisés Nombre de participants par nationalité et genre
Développer et réaliser un projet interculturel dans les Maisons Relais : découverte des cultures, des traditions de l'autre et de son pays d'origine	Maisons Relais, Service des sports, autres acteurs impliqués, Service à l'égalité des chances (coordination du Pacte d'intégration)	2011/2012/2013	Prévu par budget Pacte intégrat.	Nombre de projets réalisés par Maison Relais Nombre de participants par nationalité et genre
Organiser le projet « L'égalité des chances vue par les enfants » dans les classes de l'enseignement fondamental, dans les Maisons Relais et dans les classes de l'éducation précoce, en tenant compte de l'aspect intégration ou interculturel	Service scolaire, Service des sports, personnel éducatif de l'enseignement fondamental, des Maisons Relais et de l'enseignement précoce	Depuis 2009 Action continue	Prévu par budget Service scolaire	Nombre de projets ou d'activités réalisés par école Nombre de projets ou d'activités qui ont pour but de sensibiliser aux cultures / traditions des autres
Soutenir le personnel enseignant de l'enseignement fondamental à mettre en place une bibliothèque scolaire « Genre et Diversité »	Service scolaire, personnel enseignant de l'enseignement fondamental	Depuis 2009 Action continue	Prévu par budget Service scolaire	Nombre de projets réalisés par école Nombre de livres qui ont pour but de sensibiliser aux cultures / traditions des autres

Objectif 10 : Promouvoir l'intégration des résidents étrangers / des résidentes étrangères dans les projets réalisés dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Activités de vacances pour jeunes « Vakanz zu Esch » : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Service jeunesse, Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Développement d'indicateurs : oui/non
Projet « Anti - Agression » : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Service jeunesse, Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Forums pour jeunes : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Service jeunesse, autres acteurs concernés, 4Motion, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Formation animateur / animatrice de loisirs : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Service scolaire, Service jeunesse, 4Motion, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Projet « Graffiti » : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Service jeunesse, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Programme « Youth Sports - Cool Sports » : promouvoir	Service des sports, Service jeunesse, autres	2011/2012/2013	Pas d'impact	Données: oui/non

l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	Action continue	financier	Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
LASEP : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Programme « Fit 60+ » : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Activités de vacances pour enfants : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Service scolaire, Service des sports, autres acteurs concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non
Projet « Street Festival » : promouvoir l'intégration des résidents étrangers féminins et masculins	Services concernés, Service à l'égalité des chances, responsables politiques	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	Données: oui/non Objectifs : oui/non Mesures : oui/non Indicateurs : oui/non

Objectif 11 : Soutenir l'intégration des personnes du troisième âge

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser un forum pour seniors : consulter les				

<p>personnes du troisième âge sur leurs besoins et intérêts, en tenant compte de l'aspect « genre » et de l'aspect de l'intégration</p> <p><u>(voire : article 7, objectif 6)</u></p>				
--	--	--	--	--

Objectif 12 : Rendre les infrastructures de la Ville accessibles aux personnes à mobilité réduite

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Aménager les logements sociaux de manière à les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et à en faciliter la mobilité des personnes âgées, des personnes avec landau et des autres personnes à mobilité réduite	Service de l'architecte, service développement urbain, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de logements sociaux accessibles
Aménager les Maisons Relais de manière à les rendre accessibles aux enfants à mobilité réduite et à en faciliter la mobilité des personnes âgées, des personnes avec landau et des autres personnes à mobilité réduite	Service de l'architecte, service développement urbain, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de Maisons Relais accessibles
Aménager les bâtiments publics de manière à les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et à en faciliter la mobilité des personnes âgées, des personnes avec landau et des autres personnes à mobilité réduite	Service de l'architecte, service développement urbain, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de projets réalisés
Aménager les écoles de l'enseignement fondamental de manière à les rendre accessibles aux enfants à mobilité réduite et à en faciliter la mobilité des personnes âgées, des personnes avec	Service de l'architecte, service développement urbain, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de projets réalisés

landau et des autres personnes à mobilité réduite				
Aménager les trottoirs de manière à en faciliter la mobilité des personnes âgées, des personnes avec landau et des autres personnes à mobilité réduite	Service de l'architecte, service développement urbain, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de projets réalisés
Aménager les arrêts de bus de manière à en faciliter la mobilité des personnes âgées, des personnes avec landau et des autres personnes à mobilité réduite	Service de l'architecte, service développement urbain, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de projets réalisés

Objectif 13 : Soutenir la garde et la prise en charge des enfants à besoins spéciaux

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place une crèche d'intégration, pouvant accueillir des enfants à besoins spéciaux (handicap mental)	Maisons Relais, responsables politiques, association A .P.E.M.H.	En cours : concept	A prévoir	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 14 : Contrer les stéréotypes et les discriminations basées sur le choix individuel de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir les activités et les manifestations organisées à Esch-sur-Alzette par les associations « Rosa Lëtzebuerg » et « Transgender » : GayMat, colloque, films, expositions <u>(voire : article 6, objectif 6)</u>				

Article 11 – Rôle d'employeur

La commune intègre le droit à l'égalité des femmes et des hommes dans sa politique du personnel. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Définir les mesures à prendre pour promouvoir l'égalité professionnelle entre femmes et hommes à l'intérieur de l'administration communale

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Actualiser l'analyse de la structure du personnel selon le genre <i>(voire : article 8, objectif 3)</i>				
Adapter et reconduire le Plan interne à l'égalité des chances: proposer des objectifs et des mesures promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration communale <i>(voire : article 8, objectif 3)</i>				
Evaluer les progrès réalisés : développer des indicateurs pour mesurer les progrès <i>(voire : article 8, objectif 3)</i>				

Objectif 2 : Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes lors du recrutement

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Plan interne à l'égalité des chances: à qualification/compétence professionnelle égale et à expérience professionnelle équivalente, embaucher de préférence la	Collège échevinal, Conseil communal	Depuis mars 2008	Pas d'impact financier pour la Ville	Nombre de candidatures de personnes du sexe sous-représenté Nombre de

personne appartenant au sexe sous-représenté dans le secteur en question				personnes du sexe sous-représenté qui sont engagés
Plan interne à l'égalité des chances: dans le cas où plusieurs postes sont à occuper dans un même secteur et à condition de qualification professionnelle égale et d'expérience professionnelle équivalente, embaucher selon des critères de parité de genre	Collège échevinal, Conseil communal	Depuis mars 2008	Pas d'impact financier pour la Ville	% de femmes et % d'hommes engagés
Plan interne à l'égalité des chances: dans les cas où un poste est à occuper dans un domaine où l'un des sexes est sous-représenté, inviter à l'entretien toutes les personnes appartenant au sexe sous-représenté qui remplissent les conditions requises pour occuper le poste OU inviter au moins autant de personnes du sexe sous-représenté que du sexe surreprésenté	Collège échevinal, Conseil communal	Depuis mars 2008	Pas d'impact financier pour la Ville	% de femmes et % d'hommes invités à l'entretien d'embauche Nombre de personnes du sexe sous-représenté qui sont engagés

Objectif 3 : Soutenir le personnel communal dans la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Plan interne à l'égalité des chances : ouvrir la crèche d'entreprise qui accueille les enfants du personnel communal	Services concernés, responsables politiques	Printemps 2011	Prévu dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non
Plan interne à l'égalité des chances : adapter les horaires d'ouverture de la crèche d'entreprise aux besoins et aux horaires de travail du personnel communal	Services concernés, responsables politiques	Action continue	Prévu dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non

Plan interne à l'égalité des chances: accorder les demandes du personnel communal relatives au congé sans traitement, au congé pour travail à mi-temps, au service à temps partiel et au congé parental, dans le cadre des possibilités légales ou conventionnelles	Services concernés, responsables politiques	Action continue	Pas d'impact financier	Nombre de demandes par type de congé : % de femmes et % d'hommes Nombre de demandes accordés par type de congé : % de femmes et % d'hommes
Plan interne à l'égalité des chances : analyser les possibilités et les conditions de mise en place de postes de télétravail	Groupe de travail à mettre en place	À partir d'automne 2011	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Plan interne à l'égalité des chances: mise en place de l'horaire mobile dans tous les services communaux, à l'exception des cas où l'obligation de bon fonctionnement du service public s'y oppose	Services concernés, délégations du personnel, responsables politiques	Action continue	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Plan interne à l'égalité des chances : mise en place du système de bonification horaire dans tous les services communaux	Services concernés, délégations du personnel, responsables politiques	Action continue	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non

Article 12 – Fournitures de biens et de services

La commune applique le principe de l'égalité entre hommes et femmes aux prestations, biens et services, qui lui sont fournis en externe. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes aux prestations et services, fournis en externe pour les besoins des institutions culturelles/pour les besoins des activités culturelles

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Conservatoire - membres des jurys d'examens : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi les membres des jurys d'examen	Conservatoire	2011/2012/ 2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi les membres des jurys d'examen
Conservatoire – enseignants des workshops et Master Classes : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi les enseignants pour les workshops/Master Classes	Conservatoire	2011/2012/ 2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi les enseignants des workshops et Master Classes
Service culture – artistes engagés par le service culture : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi les artistes engagés par le service culture	Service culture	2011/2012/ 2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi les artistes engagés
Théâtre Municipal – artistes engagés par le Théâtre : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon	Théâtre Municipal	2011/2012/ 2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi les artistes engagés

le genre parmi les artistes engagés par le Théâtre				
Conservatoire – musiciens engagés par le Conservatoire : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi les musiciens engagés par le Conservatoire	Conservatoire	2011/2012/ 2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi les musiciens engagés

Objectif 2 : Appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes aux prestations et services, fournis en externe pour les besoins des activités sportives

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
LASEP – personnel encadrant/entraîneurs : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi le personnel encadrant	Service des sports	2011/2012/ 2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi le personnel encadrant
« Youth Sports-Cool Sports » – personnel encadrant/entraîneurs : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi le personnel encadrant	Service des sports	2011/2012/ 2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi le personnel encadrant
« Fit 60+ » - personnel encadrant/entraîneurs : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi le personnel encadrant	Service des sports	2011/2012/ 2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi le personnel encadrant

Objectif 3 : Appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes aux prestations et services, fournis en externe pour les besoins des activités s'adressant aux jeunes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Projet « Street Festival » - responsables des workshops: appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi les responsables des workshops pour enfants/pour jeunes	Services concernés	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi les responsables des workshops
Projet « Graffiti » - responsables des workshops : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi les responsables des workshops pour jeunes	Service jeunesse	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi les responsables des workshops
Activités de vacances pour enfants - animateur/animatrice de loisirs : appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes en promouvant une représentation équilibrée selon le genre parmi les animateurs de loisirs	Service scolaire	2011/2012/2013 Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes et % d'hommes parmi les animateurs de loisirs

Objectif 4 : Appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes aux prestations et services, fournis en externe pour les besoins des services communaux – Occupation d'élèves ou d'étudiant-e-s pendant les vacances scolaires

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Avoir une composition paritaire selon le genre parmi les élèves et les étudiants occupés par la Ville pendant les vacances scolaires (contrat d'étudiant)	Service du personnel, responsables politiques	Action continue	Pas d'impact financier	% de femmes/de filles et % d'hommes/de garçons engagés sous contrat d'étudiant

Article 13 – L'éducation et la formation continue

Dans les limites de ses compétences, la commune promeut l'égalité dans les domaines de l'éducation et de la formation continue. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Introduire une pédagogie sensible au genre dans les Maisons Relais

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Analyser le matériel (jouets, livres, etc.) et l'aménagement de l'espace des Maisons Relais selon une approche genre et intégrer les résultats dans le concept pédagogique <u>(voire : article 6, objectif 3)</u>				
Analyser le comportement des enfants (utilisation de l'espace et du matériel) dans les Maisons Relais selon une approche genre et intégrer les résultats dans le concept pédagogique <u>(voire : article 6, objectif 3)</u>				
Intégrer les bases de la pédagogie sensible au genre dans le concept pédagogique des Maisons Relais <u>(voire : article 6, objectif 3)</u>				
Développer une formation « pédagogie sensible au genre » <u>(voire : article 6, objectif 3)</u>				
Former le personnel éducatif à la « pédagogie sensible au genre » <u>(voire : article 6, objectif 3)</u>				

<p>Evaluer les résultats de l'implémentation de la « pédagogie sensible au genre »</p> <p><u>(voire : article 6, objectif 3)</u></p>				
<p>Augmenter le nombre d'hommes parmi le personnel éducatif des Maisons Relais</p> <p><u>(voire : article 6, objectif 3)</u></p>				
<p>Soutenir le personnel éducatif dans l'implémentation de la pédagogie sensible au genre : augmentation des heures de travail (de 30 à 40 heures)</p> <p><u>(voire : article 6, objectif 3)</u></p>				

Objectif 2 : Introduire une pédagogie sensible au genre dans les activités de vacances pour enfants

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
<p>Offrir une formation aux animateurs/animateuses de loisirs, dont un des éléments est l'initiation à une pédagogie sensible au genre</p> <p><u>(voire : article 6, objectif 4)</u></p>				
<p>Evaluer et adapter le cas échéant la formation et le volet « initiation à une pédagogie sensible au genre »</p> <p><u>(voire : article 6, objectif 4)</u></p>				
<p>Avoir une composition paritaire selon le genre du personnel encadrant des activités de vacances pour enfants</p> <p><u>(voire : article 6, objectif 4)</u></p>				

Analyser les inscriptions aux différentes activités offertes et sonder les besoins et les intérêts des enfants, en tenant compte de l'aspect de genre <u>(voire : article 6, objectif 4)</u>				
Considérer les résultats des analyses et adapter le cas échéant l'offre des activités de vacances, en tenant compte de l'aspect de genre <u>(voire : article 6, objectif 4)</u>				

Objectif 3 : Sensibiliser les enfants à l'égalité entre femmes et hommes/entre filles et garçons

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser le projet « L'égalité des chances vue par les enfants » en collaboration avec les enseignants et enseignantes de l'éducation fondamentale <u>(voire : article 6, objectif 5)</u>				
Soutenir le personnel enseignant de l'enseignement fondamental à mettre en place une bibliothèque scolaire « Genre et Diversité » <u>(voire : article 6, objectif 5)</u>				

Objectif 4 : Sensibiliser les enfants aux cultures et traditions des autres

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser le projet « L'égalité des chances vue par les enfants » en collaboration avec				

les enseignants et enseignantes de l'éducation fondamentale <u>(voire : article 10, objectif 9)</u>				
Soutenir le personnel enseignant de l'enseignement fondamental à mettre en place une bibliothèque scolaire « Genre et Diversité » <u>(voire : article 10, objectif 9)</u>				
Offrir des ateliers des cultures dans le cadre des activités de vacances pour enfants <u>(voire : article 10, objectif 9)</u>				
Développer et réaliser un projet interculturel dans les Maisons Relais : découverte des cultures, des traditions de l'autre et de son pays d'origine <u>(voire : article 10, objectif 9)</u>				

Objectif 5 : Contrer les stéréotypes au niveau des métiers et professions en promouvant des choix professionnels non traditionnels auprès des filles et des garçons

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir le Girls' Day & Boys' Day à l'intérieur de l'administration communale <u>(voire : article 5, objectif 4)</u>				

Objectif 6 : Offrir des consultations et des formations aux personnes qui veulent réintégrer le marché de travail (après une interruption de carrière professionnelle pour raisons familiales – pour raisons de chômage)

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Renouveler la convention avec l'association « Zarabina » <i><u>(voire : article 5, objectif 1)</u></i>				
Soutenir financièrement l'association « Initiativ Rëm Schaffen » et mettre à disposition de l'association des locaux pour leurs consultations <i><u>(voire : article 5, objectif 1)</u></i>				

Objectif 7 : Soutenir les enfants et les jeunes dans la réussite scolaire

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir des cours d'appui scolaire gratuits aux enfants de l'enseignement fondamental à la « Maison des Citoyens »	Maison des citoyens	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre d'enfants qui ont suivi les cours % de filles et % de garçons par groupe d'âge et nationalité
Offrir des cours d'appui scolaire gratuits aux jeunes de 13 à 16 ans qui ont des difficultés scolaires <i><u>(voire : article 10, objectif 2)</u></i>				
Offrir la formation à la méthode KON-KAB - « Sprachförderung für Migrantenkinder » au personnel éducatif des Maisons Relais <i><u>(voire : article 10, objectif 2)</u></i>				

Offrir la formation « méthodologie aide aux devoirs et soutien aux familles » au personnel éducatif des Maisons Relais <u>(voire : article 10, objectif 2)</u>				
--	--	--	--	--

Objectif 8 : Offrir des formations aux jeunes, en tenant compte des lignes directrices du Plan communal jeunesse

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser la formation « animateur/animatrice Point Info Jeunes » <u>(voire : article 7, objectif 4)</u>				
Organiser la formation « animateur/animatrice de loisirs » <u>(voire : article 6, objectif 4)</u>				

Objectif 9 : Informer les jeunes sur le monde de l'emploi et de la formation, en tenant compte des lignes directrices du Plan communal jeunesse

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Informersur le monde de l'emploi et de la formation : réaliser une brochure <u>(voire : article 7, objectif 3)</u>				
Informersur le monde de l'emploi et de la formation : organiser une foire à l'emploi <u>(voire : article 7, objectif 3)</u>				

Objectif 10 : Soutenir l'intégration des résidents étrangers par l'apprentissage de la langue luxembourgeoise

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir des cours d'apprentissage de la langue luxembourgeoise <i><u>(voire : article 10, objectif 1)</u></i>				

Objectif 11 : Soutenir l'inclusion par la formation

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir des cours d'alphabétisation à la « Maison des citoyens »	Maison des citoyens	Action continue	Prévu dans budget	Nombre de personnes qui ont suivi les cours, selon le genre, le groupe d'âge et la nationalité
Offrir des cours d'initiation à l'internet à la « Maison des citoyens »	Maison des citoyens	Action continue	Prévu dans budget	Nombre de personnes qui ont suivi les cours, selon le genre, le groupe d'âge et la nationalité

Objectif 12 : Offrir une formation aux chargés de cours de l'éducation physique et des sports

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir une formation aux chargés de cours de l'éducation physique et des sports de l'enseignement fondamental, en tenant compte de l'aspect de genre, des facteurs âge et origine culturelle	Service des sports, Service scolaire	Depuis 2011 Action continue	Prévu dans budget	Nombre de personnes qui ont suivi les cours % de femmes et % d'hommes par groupe d'âge et nationalité

Article 14 – La santé

La commune s'engage en faveur de la promotion de modes de vie sains, tant pour les femmes que pour les hommes. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Veiller à la qualité et à la diversité des repas des Maisons Relais pour enfants

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place des cuisines communales décentralisées pour cuisiner les repas des Maisons Relais	Maisons Relais	Action continu	Prévu dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non
Collaborer avec une diététicienne	Maisons Relais	Action continu	Prévu dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 2 : Sensibiliser les filles et les garçons à l'importance d'une alimentation saine

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser des ateliers « cuisine » lors des activités de vacances pour enfants	Service scolaire	Action continu	Prévu dans budget	Nombre d'ateliers « cuisine »
Inciter les enfants des deux sexes à participer aux ateliers « cuisine » organisés lors des activités de vacances	Service scolaire	Action continu	Prévu dans budget	% de filles et % de garçons inscrits aux ateliers de cuisine
Organiser dans les Maisons Relais des projets promouvant une alimentation saine	Maisons Relais	Action continu	Prévu dans budget	Nombre de projets organisés par Maison Relais
Inciter les enfants des deux sexes à participer aux projets « alimentation » organisés par les Maisons Relais	Maisons Relais	Action continu	Prévu dans budget	% de filles et % de garçons qui ont participé
Organiser dans l'enseignement fondamental des projets	Enseignants et enseignantes de	Action	Prévu dans	Nombre de classes

promouvant une alimentation saine: projet « petit-déjeuner en classe »	l'enseignement fondamental, Maisons Relais	continu	budget	participantes
--	--	---------	--------	---------------

Objectif 3 : Promouvoir l'activité sportive, tant pour les femmes que pour les hommes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
LASEP : offrir des activités sportives pour enfants <u>(voire : article 9, objectif 2)</u>				
Activités de vacances pour enfants: offrir des activités sportives pour enfants <u>(voire : article 9, objectif 2)</u>				
Festival « L'égalité des chances vue par les enfants » : offrir des activités sportives pour enfants <u>(voire : article 6, objectif 5)</u>				
Programme « Youth Sports – Cool Sports »: offrir des activités sportives pour jeunes <u>(voire : article 9, objectif 2)</u>				
Activités de vacances pour jeunes « Vakanz zu Esch » : offrir des activités sportives pour jeunes <u>(voire : article 9, objectif 2)</u>				
Programme « Fit 60+ » : offrir des activités sportives pour seniors <u>(voire : article 9, objectif 2)</u>				
Promotion du sport pour femmes non-luxembourgeoises <u>(voire : article 10, objectif 7)</u>				

Programme « Sport dans l'entreprise »: promouvoir les activités sportives auprès du personnel communal	Service des sports, associations sportives	2011/2012/2013 Action continue	Prévu dans budget	Nombre de participants par activité % de femmes et % d'hommes par activité organisée
Organiser la « Nuit du sport » : promouvoir les activités sportives auprès des jeunes	Service des sports, Service jeunesse, associations sportives	2011/2012/2013	Prévu dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non
Organiser l'évènement « Sport, Spill a Spaass » : promouvoir les activités sportives auprès des enfants scolarisés et de leurs familles	Service des sports, associations sportives	2011/2012/2013	Prévu dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non
« Sport, Spill a Spaass » : offrir une garderie pour les petits enfants afin de faciliter la pratique du sport des parents	Service des sports, associations sportives	2011/2012/2013	Prévu dans budget	Mise en place d'une garderie pour les petits enfants : oui/non
Mettre en place une « Maison du Sport » et améliorer l'information sur l'offre sportive à Esch-sur-Alzette	Service des sports, responsables politiques	Réalisation du projet : dépend de l'impact financier	Prévoir dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non
Mettre en place une « Crèche des sports – Sports Crèche » : offrir une garderie pour les enfants afin de faciliter la pratique du sport des parents (conciliation des activités sportives et de la vie familiale)	Service des sports, responsables politiques	Réalisation du projet : dépend de l'impact financier	Prévoir dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 4 : Promouvoir la santé des nourrissons

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir un service communal de consultation pour nourrissons gratuit	Service de consultation pour nourrissons, responsables politiques	Action continue	Prévu dans budget	Budget : oui/non

Article 15 – Soins et Services sociaux

Dans l'intérêt de la cohésion sociale au sein de sa population, la commune s'engage à fournir des services sociaux de qualité à ses citoyens et citoyennes. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Identifier les problèmes d'exclusion sur le territoire de la Ville

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Analyser l'évolution des demandes d'aide sociales et des différents types d'aides sociales accordées par l'Office social	Office social, Développement social	2011/2012/2013	Pas d'impact financier	Nombre de demandes par type d'aide selon le genre et l'âge Nombre de demandes accordées par type d'aide selon le genre et l'âge
Renouveler le rapport social de la Ville, en prenant en compte l'aspect de genre <u>(voire : article 9, objectif 4)</u>				
Effectuer l'analyse des besoins sociaux, en prenant en compte l'aspect de genre <u>(voire : article 9, objectif 4)</u>				

Objectif 2 : Offrir de l'aide à domicile pour personnes âgées

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir le service « repas sur roues »	Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Nombre de repas par groupe d'âge % de femmes et % d'hommes

Offrir le service « télé-assistance»	Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Nombre d'appareils télé-alarme par groupe d'âge % de femmes et % d'hommes
Offrir le service « aide à domicile »	Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Nombre de demandes par groupe d'âge % de femmes et % d'hommes
Offrir le service de proximité « Handkesselchen » : convention avec le CIGL (Centre d'Initiative et de Gestion Locale)	Ville d'Esch-sur-Alzette, CIGL	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Convention : oui/non Nombre de demandes par groupe d'âge % de femmes et % d'hommes

Objectif 3 : Soutenir l'inclusion sociale des personnes socialement marginalisées en mettant en place des structures d'accueil pour personnes sans domicile fixe

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place un foyer de nuit pour personnes sans domicile fixe et y prévoir des places pour les femmes	Foyer de Nuit « Abrisud », Service développement social, responsables politiques	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Mise en place de la structure : oui/non Nombre de demandes % de femmes et % d'hommes accueillis
Mettre en place une structure de logement encadrée pour personnes sans domicile fixe et prévoir des places pour les femmes	Foyer de Nuit, Service développement social, responsables politiques	Nouveau projet	Prévu dans budget	Mise en place de la structure : oui/non % de femmes et % d'hommes accueillis
Mettre à disposition de l'association « Stëmm vun der	Association « Stëmm vun der Strooss », Service	Action continue	Prévu dans	Mise à disposition de la structure:

Stroos » une maison pour son foyer de jour pour personnes sans domicile fixe	développement social, responsables politiques	Projet existant	budget	oui/non % de femmes et % d'hommes accueillis
Mettre à disposition de l'association « Stëmm vun der Stroos » des logements encadrés à coûts modérés pour personnes sans domicile fixe	Association « Stëmm vun der Stroos », Service développement social, Service du logement, responsables politiques	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Nombre de logements mis à disposition % de femmes et % d'hommes accueillis

Objectif 4 : Soutenir l'inclusion sociale des personnes socialement marginalisées en mettant en place des structures pour personnes toxicomanes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place une « Fixerstuff » pour personnes toxicomanes	Responsables politiques	En attente : accord du Ministère de la Santé	A prévoir dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non
Mettre à disposition de l'association « Jugend- an Drogenhëllef » des logements encadrés pour personnes toxicomanes	Association «Jugend- an Drogenhëllef », Service développement social, Service du logement, responsables politiques	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Nombre de logements mis à disposition % de femmes et % d'hommes accueillis

Objectif 5 : Promouvoir la (ré-)insertion professionnelle en soutenant les initiatives en matière d'économie solidaire en faveur des personnes sans emploi

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir le projet « Handkesselchen » en faveur de la (ré-)insertion sociale des personnes sans emploi (convention avec le CIGL)	Ville d'Esch-sur-Alzette, CIGL	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Convention : oui/non % de femmes et % d'hommes

Soutenir le projet « Multimédiastuff » en faveur de la (ré-)insertion sociale des personnes sans emploi (convention avec le CIGL)	Ville d'Esch-sur-Alzette, CIGL	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Convention : oui/non % de femmes et % d'hommes
Soutenir le projet Maison Relais (rue Zénon Bernard) en faveur de la (ré-)insertion sociale des personnes sans emploi (convention avec le CIGL)	Ville d'Esch-sur-Alzette, CIGL	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Convention : oui/non % de femmes et % d'hommes
Soutenir le projet « Parc Régional Transfrontalier » en faveur de la (ré-)insertion sociale des personnes sans emploi (convention avec le CIGL)	Ville d'Esch-sur-Alzette, CIGL	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Convention : oui/non % de femmes et % d'hommes
Soutenir le projet « Valobois » en faveur de la (ré-)insertion sociale des personnes sans emploi (convention avec Co-labor)	Ville d'Esch-sur-Alzette, Co-labor	Action continue Projet existant	Prévu dans budget	Convention : oui/non % de femmes et % d'hommes

Objectif 6 : Soutenir l'inclusion sociale par la formation

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir des cours d'alphabétisation à la « Maison des citoyens » <u>(voire : article 13, objectif 11)</u>				
Offrir des cours d'initiation à l'internet à la « Maison des citoyens » <u>(voire : article 13, objectif 11)</u>				
Offrir des cours d'apprentissage de la langue luxembourgeoise <u>(voire : article 10, objectif 1)</u>				

Offrir des cours d'appui scolaire gratuits à la « Maison des citoyens » <u>(voire : article 13, objectif 7)</u>				
Offrir des cours d'appui scolaire gratuits aux jeunes de 13 à 16 ans qui ont des difficultés scolaires ou des difficultés d'adaptation et d'intégration <u>(voire : article 10, objectif 2)</u>				
Offrir des formations aux personnes qui veulent réintégrer le marché de travail : convention avec l'association « Zarabina » <u>(voire : article 5, objectif 1)</u>				
Offrir des formations aux personnes qui veulent réintégrer le marché de travail : soutien financier et mise à disposition d'un local (association « Initiativ Rëm Schaffen ») <u>(voire : article 5, objectif 1)</u>				

Objectif 7 : Mettre en place les instruments nécessaires pour une action coordonnée entre les différents services sociaux

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Se concerter entre services et associations au sujet des personnes toxicomanes et/ou sans domicile fixe et proposer des mesures d'insertion individuelles pour ces personnes	Associations et services concernés, Foyer de Nuit « Abrisud », Service développement social	Action continue	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 8 : Développer la construction de logements sociaux

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Analyser les besoins en logements sociaux, selon les critères de genre, de l'âge et de composition du ménage	Service du logement	Action continue	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Augmenter le nombre des logements sociaux	Service du logement, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de logements sociaux construits Nombre de personnes et de ménages sur la liste d'attente % de femmes et % d'hommes Composition des ménages
Aménager les logements sociaux existants pour les rendre conformes aux normes modernes de confort et d'hygiène	Service du logement, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de logements sociaux aménagés

Objectif 9 : Mettre en place des logements pour jeunes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Augmenter le nombre de logements pour étudiants et étudiantes	Responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de logements construits
Analyser les besoins en logements sociaux pour jeunes en difficulté	Service du logement, Service jeunesse, associations logement	2011	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non
Augmenter le nombre de logements sociaux pour jeunes en difficulté	Service du logement, Service jeunesse, associations logement	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de logements pour jeunes en difficulté

Article 16 – La garde des enfants

La commune met en place des structures d'accueil pour enfants afin de permettre aux hommes et aux femmes de concilier leur vie professionnelle, publique et privée. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Développer l'offre des Maisons Relais communales

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Augmenter le nombre de chaises en mettant en place de nouvelles Maisons Relais pouvant accueillir les enfants en dehors des heures de classes	Maisons Relais, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de chaises dans les Maisons Relais Nombre d'enfants sur la liste d'attente
Développer l'accueil à midi (cantine) pour les enfants scolarisés	Maisons Relais, responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de places pour l'accueil à midi Nombre d'enfants sur la liste d'attente

Objectif 2 : Soutenir la garde et la prise en charge des enfants à besoins spéciaux

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place une crèche d'intégration, pouvant accueillir des enfants à besoins spéciaux (handicap mental) <i>(voire : article 10, objectif 12)</i>				

Objectif 3 : Soutenir le personnel communal dans la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Ouvrir la crèche d'entreprise qui accueille les enfants du personnel communal <i><u>(voire : article 11, objectif 3)</u></i>				
Adapter les horaires d'ouverture de la crèche d'entreprise aux besoins et aux horaires de travail du personnel communal <i><u>(voire : article 11, objectif 3)</u></i>				

Objectif 4 : Introduire une pédagogie sensible au genre dans les Maisons Relais de la Ville

(Voire : article 6, objectif 3)

Objectif 5 : Introduire une pédagogie sensible au genre dans les activités de vacances pour enfants

(Voire : article 6, objectif 4)

Article 17 – Soins aux autres personnes à charge

La commune prend des mesures et dispositions pour aider ceux et celles qui soignent des membres de leur famille à domicile. (*Charte – Guide d’accompagnement, SYVICOL*)

Objectif1 : Offrir des moyens de l’aide à domicile pour personnes du troisième âge

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d’évaluation
Offrir le service « repas sur roues » <u>(voire : article 15, objectif 2)</u>				
Offrir le service « télé-assistance » <u>(voire : article 15, objectif 2)</u>				
Offrir le service « aide à domicile » <u>(voire : article 15, objectif 2)</u>				
Offrir le service de proximité « Handkesselchen » <u>(voire : article 15, objectif 2)</u>				

Article 18 – L’inclusion sociale

La commune favorise l’inclusion des personnes socialement marginalisées et reconnaît que les besoins des femmes et des hommes peuvent différer. (Charte – Guide d’accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1: Mettre en place des structures d’accueil pour personnes sans domicile fixe

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d’évaluation
Mettre en place un foyer de nuit pour personnes sans domicile fixe et y prévoir des places pour les femmes <i><u>(voire : article 15, objectif 3)</u></i>				
Mettre en place une structure de logement encadrée pour personnes sans domicile fixe et prévoir des places pour les femmes <i><u>(voire : article 15, objectif 3)</u></i>				
Mettre à disposition de l’association « Stëmm vun der Stroos » une maison pour son foyer de jour pour personnes sans domicile fixe <i><u>(voire : article 15, objectif 3)</u></i>				

Objectif 2 : Mettre en place des structures pour personnes toxicomanes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d’évaluation
Mettre en place une « Fixerstuff » pour personnes toxicomanes <i><u>(voire : article 15, objectif 4)</u></i>				

Objectif 3 : Promouvoir la (ré-)insertion professionnelle en soutenant les initiatives en matière d'économie solidaire en faveur des personnes sans emploi

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir le Projet « Handkesselchen » (convention CIGL) <u>(voire : article 15, objectif 5)</u>				
Soutenir le projet « Multimédiastuff » (convention CIGL) <u>(voire : article 15, objectif 5)</u>				
Soutenir le projet Maison Relais (rue Zénon Bernard) (convention CIGL) <u>(voire : article 15, objectif 5)</u>				
Soutenir le projet « Parc Régional Transfrontalier » (convention avec CIGL) <u>(voire : article 15, objectif 5)</u>				
Soutenir le projet « Valobois » (convention avec Co-labor) <u>(voire : article 15, objectif 5)</u>				

Objectif 4 : Soutenir l'inclusion sociale par la pratique des sports

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place un projet de collaboration entre le Service des sports et le Foyer de Nuit « Abrisud » et offrir des activités sportives aux personnes sans domicile fixe, femmes et hommes	Service des sports, Foyer de Nuit « Abrisud »	Action continue	Prévu dans budget	Nombre d'activités sportives offertes Nombre de participations par activité, selon le genre et l'âge

Objectif 5 : Soutenir l'inclusion sociale par la formation

(Voire : article 15, objectif 6)

Objectif 6 : Mettre en place les instruments nécessaires pour une action coordonnée entre les différents services sociaux

(Voire : article 15, objectif 7)

Objectif 7: Identifier les problèmes d'exclusion sur le territoire de la commune

(Voire : article 15, objectif 1)

Article 19 – Le logement

La commune s'engage en faveur de l'accès au logement de ses citoyens. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Développer la construction de logements sociaux

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Analyser les besoins en logements sociaux et augmenter le nombre de logements sociaux <i><u>(voire : article 15, objectif 8)</u></i>				
Aménager les logements sociaux existants pour les rendre conformes aux normes modernes de confort et d'hygiène <i><u>(voire : article 15, objectif 8)</u></i>				

Objectif 2 : Mettre en place des logements pour jeunes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Augmenter le nombre de logements pour étudiants et étudiantes <i><u>(voire : article 15, objectif 9)</u></i>				
Analyser les besoins en logements sociaux pour jeunes en difficulté et augmenter le nombre de logements sociaux pour jeunes en difficulté <i><u>(voire : article 15, objectif 9)</u></i>				

Objectif 3 : Soutenir l'inclusion sociale par la mise à disposition de logements à coûts modérés à des associations encadrant des personnes en difficulté

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place une structure de logement encadrée pour personnes sans domicile fixe <u>(voire : article 15, objectif 3)</u>				
Mettre à disposition de l'asbl « Stëmm vun der Strooss » des logements encadrés pour personnes sans domicile fixe <u>(voire : article 15, objectif 3)</u>				
Mettre à disposition de l'asbl « Jugend – an Drogenhëllef » des logements encadrés pour personnes toxicomanes <u>(voire : article 15, objectif 4)</u>				
Mettre à disposition de l'asbl « Foyer Sud » des logements encadrés pour femmes victimes de violences domestiques <u>(voire : article 5, objectif 3)</u>				
Mettre à disposition de l'association « Réseau Psy – Psychech Hëllef Dobaussen » des logements encadrés pour personnes souffrant d'une maladie mentale, psychique ou psychosociale	Association « Réseau Psy – Psychech Hëllef Dobaussen », Service du logement, responsables politiques	Action continue	Prévu dans budget	Nombre de logements mis à disposition % de femmes et % d'hommes accueillis
Mettre à disposition de l'association « Jongenheem » des logements encadrés pour jeunes en difficulté	Association « Jongenheem », Service du logement, responsables politiques	Action continue	Prévu dans budget	Nombre de logements mis à disposition

Article 20 – Culture, sport et loisirs

La commune veille à l'intégration de l'aspect de l'égalité des femmes et des hommes dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs. (*Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL*)

Objectif 1 : Adopter une communication externe et interne conforme à l'engagement de la Ville en ce qui concerne la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans la communication des actions et projets à réaliser dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

(voire : article 6, objectif 1)

Objectif 2 : Développer le processus du Gender Budgeting dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

(voire : article 9, objectif 1)

Objectif 3 : Gender Mainstreaming : Evaluer l'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes et promouvoir l'égalité des chances dans les projets réalisés dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

(voire : article 9, objectif 2)

Objectif 4 : Promouvoir l'intégration des résidents étrangers / des résidentes étrangères dans les projets réalisés dans les domaines sport, culture, enfants et jeunesse

(voire : article 10, objectif 10)

Objectif 5 : Appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes aux prestations et services, fournis en externe pour les besoins des institutions culturelles/pour les besoins des activités culturelles

(voire : article 12, objectif 1)

Objectif 6 : Appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes aux prestations et services, fournis en externe pour les besoins des activités sportives

(voire : article 12, objectif 2)

Objectif 7 : Appliquer le principe de l'égalité entre femmes et hommes aux prestations et services, fournis en externe pour les besoins des activités s'adressant aux jeunes

(voire : article 12, objectif 3)

Objectif 8 : Introduire une pédagogie sensible au genre dans les activités de loisirs (organisées pendant les périodes des vacances) pour enfants

(voire : article 6, objectif 4)

Objectif 9 : Informer et consulter les jeunes sur les offres de loisirs à Esch-sur-Alzette, en tenant compte de l'aspect de genre

(voire : article 7, objectif 3 ; article 7, objectif 4)

Objectif 10 : Soutenir l'intégration par la culture et l'accès à la culture des résidents étrangers / des résidentes étrangères

(voire : article 10, objectif 6)

Objectif 11 : Soutenir l'intégration par le sport et l'accès aux activités sportives des résidents étrangers / des résidentes étrangères

(voire : article 10, objectif 7)

Objectif 12 : Promouvoir l'activité sportive, tant pour les femmes que pour les hommes

(voire : article 14, objectif 3)

Objectif 13 : Informer les citoyens et les citoyennes sur les possibilités de bénévolat dans le domaine des sports à Esch-sur-Alzette

(voire : article 7, objectif 7)

Objectif 14 : Informer les jeunes sur les possibilités de bénévolat à Esch-sur-Alzette

(voire : article 7, objectif 3)

Objectif 13 : Ouvrir la structure communale pour jeunes « Haus vun der Jugend »

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Ouvrir la structure « Haus vun der Jugend » et offrir, entre autres, des informations aux jeunes concernant les offres de loisirs à Esch-sur-Alzette et au Luxembourg	Point Information Jeunes, Ville d'Esch-sur-Alzette	Action continue	Prévu dans budget	Ouverture de la structure : oui/non
Ouvrir la structure « Haus vun der Jugend » et proposer pendant une semaine des activités s'adressant aux jeunes	Service jeunesse, Point Information Jeunes, 4Motion	Juillet 2011	Prévu dans budget	Nombre d'activités offertes Participation aux activités selon genre, âge et nationalité

Objectif 14 : Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes par l'organisation de manifestations culturelles tenant en compte l'aspect de genre

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Programmer des représentations au Théâtre Municipal qui thématisent des questions de genre	Théâtre Municipal	Action continue	Budget Théâtre	Nombre de représentations
Soutenir le festival « Can somegirl plug me in » (Ladyfest), qui a pour but de promouvoir l'activité artistique des femmes	Organisatrices Ladyfest, Kulturfabrik	Juin 2011	Budget Service jeunesse, S.ég. ch.	Nombre de participantes par atelier
Programmer des projections de films au Cinéma Ariston qui thématisent des questions de genre	Caramba asbl, Service à l'égalité des chances	2012/2013	Budget S.ég.ch.	Nombre de projections

Article 21 – Sécurité et sûreté

La commune veille à la sécurité sur son territoire et reconnaît que les besoins des femmes et des hommes peuvent différer dans le domaine. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Evaluer statistiquement les incidents sur le territoire de la commune

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Evaluer au sein du comité de prévention communal les incidents sur le territoire de la commune, par type d'incident, par genre et par groupe d'âge	Responsables politiques, Police Grande-Ducale	Action continue	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 2 : Développer et mettre en œuvre le Plan local de sécurité

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Développer le Plan local de sécurité, en tenant compte de l'évaluation statistique des incidents sur le territoire de la commune	Responsables politiques, Police Grande-Ducale	Action continue	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de mesures définies dans le Plan local de sécurité
Mettre en place les mesures définies dans le Plan local de sécurité	Responsables politiques, services concernés, Police Grande-Ducale	Action continue	Prévoir dans budget	Nombre de mesures mises en place

Objectif 3 : Empowerment : Organiser des cours d'auto-défense

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser des cours d'auto-défense pour seniors (dans le	Service des sports	Action continue	Prévu dans	Nombre des participants selon

cadre du programme « Fit 60+ »			budget	le genre, le groupe d'âge et la nationalité
Organiser des cours d'auto-défense pour jeunes (dans le cadre du programme « Vakanz zu Esch »)	Service jeunesse, Service des sports	Action continue	Prévu dans budget	Nombre des participants selon le genre, le groupe d'âge et la nationalité

Objectif 4 : Organiser des actions de prévention de la violence et du vandalisme à l'attention des jeunes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser des ateliers « Graffiti » <i><u>(voire : article 9, objectif 2)</u></i>				
Organiser le projet « Anti-Agression » <i><u>(voire : article 9, objectif 2)</u></i>				
Collaborer au projet de prévention des actes de vandalisme organisé par le lycée technique Wobrécken	Service jeunesse, SPOS L.T. Wobrécken, Police de prévention Esch-sur-Alzette, Centre de Rencontre et d'Information pour Jeunes Esch-sur-Alzette, TICE, CFL	2011	Prévu dans budget Service jeunesse	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de participations selon le genre, le groupe d'âge et la nationalité Augmentation de la sensibilisation contre les actes de vandalisme chez les jeunes : oui/non (réalisation d'une enquête)

Article 22 – La violence sexuée

La commune s'engage activement dans la lutte contre la violence sexuée. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Offrir des consultations aux femmes victimes de violences domestiques

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre à disposition de l'association « Foyer Sud » des locaux pour leurs consultations <i>(article 5, objectif 3)</i>				

Objectif 2 : Mettre à disposition des femmes victimes de violences domestiques des logements encadrés à coûts modérés

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre à disposition de l'association « Foyer Sud » des logements encadrés à coûts modérés <i>(article 5, objectif 3)</i>				

Article 23 – Le trafic des êtres humains

La commune s'engage en faveur de la lutte contre le trafic des êtres humains. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : Fournir des conseils et des informations aux victimes de trafic humain

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Effectuer les démarches en vue de procurer les mesures et prestations auxquels les victimes de trafic humain peuvent prétendre	Office social, « Biergeramt », autres services concernés	Action continue	Pas d'impact financier	Nombre de demandes d'aide de victimes de trafic humain

Article 24 – Développement durable

La commune poursuit une politique de développement durable sur son territoire et intègre le principe de l'égalité des femmes et des hommes dans ses activités économiques, sociales, environnementales et culturelles. (Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL)

Objectif 1 : La Ville intègre le principe de l'égalité des femmes et des hommes dans ses activités de planification et dans le développement de stratégies pour l'avenir de son territoire

(voire : article 1)

(voire : article 8)

Article 25 – Planification urbaine et locale

La commune intègre l'égalité des femmes et des hommes dans sa politique d'aménagement communale. (*Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL*)

Objectif 1 : Analyser la structure sociale de la Ville et identifier les problèmes d'exclusion sur le territoire de la Ville, en tenant compte de l'aspect de genre

(voire : article 4, objectif 4 ; article 15, objectif 1)

Objectif 2 : Gender Budgeting : Continuer dans l'analyse ventilée par genre de l'incidence des dépenses publiques (« Nutzenanalyse ») et définir les objectifs et les mesures relatifs à l'égalité entre femmes et hommes/l'égalité des chances pour les projets réalisés dans les domaines sports, culture, enfants et jeunesse (y compris les infrastructures sportives, culturelles et éducatives)

(voire : article 8, objectif 2 ; article 9, objectif 1)

Objectif 3 : Rendre les infrastructures de la Ville accessibles aux personnes à mobilité réduite

(voire : article 10, objectif 12)

Objectif 4 : Fournir les infrastructures sociales nécessaires et soutenir l'inclusion sociale des personnes socialement marginalisées

(voire : article 15, objectif 3 ; article 15, objectif 4)

Objectif 5 : Mettre en place des logements sociaux et des logements pour jeunes

(voire : article 15, objectif 8 ; article 15, objectif 9)

Objectif 6 : Développer les structures d'accueil pour enfants

(voire : article 16)

Objectif 7 : Prendre en compte les besoins et les points de vue des filles et des garçons en ce qui concerne les projets d'aménagement des plaines publiques pour jeunes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
<p>Consulter les jeunes sur les projets d'aménagement des plaines publiques pour jeunes et prendre en compte les besoins et les points de vue des filles et des garçons</p> <p><u>(voire : article 7, objectif 4)</u></p>				
Développer des critères et des lignes directrices en ce qui concerne l'aménagement des plaines publiques pour jeunes, en tenant compte de l'aspect de genre et de l'âge	Service jeunesse, Service des espaces verts, Service de l'architecte, Service à l'égalité des chances	2012	Pas d'impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 8 : Les rues au féminin : Accroître la visibilité des femmes méritantes au niveau de la Ville

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
<p>Pour les nouveaux quartiers de la Ville : lors de la désignation des noms pour les nouvelles rues des quartiers de la Ville, appliquer le principe de la parité et donner à la moitié des nouvelles rues le nom d'une femme méritante</p>	Responsables politiques	Action continue	Pas d'impact financier	<p>Nombre de nouvelles rues</p> <p>% de noms de femmes et % de noms d'hommes</p>

Article 26 – Mobilité et Transport

La commune poursuit une politique en faveur de la mobilité qui tient compte des besoins des femmes et des hommes. (*Charte – Guide d’accompagnement, SYVICOL*)

Objectif 1 : Informer les citoyens et les citoyennes sur l’emplacement des infrastructures locales sur le territoire de la Ville

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d’évaluation
Actualiser d’une manière continue le Système d’information urbain (Plan Guide Interactif)	Service du géomètre	Action continue	Pas d’impact financier	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 2 : Mettre à disposition des citoyens et citoyennes des moyens de transport publics sur le territoire de la Ville qui correspondent à leurs besoins

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d’évaluation
Offrir la « Kids Card » aux enfants d’Esch-sur-Alzette, donnant droit à l’utilisation gratuite des transports publics (bus) à Esch-sur-Alzette	Responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non
Offrir aux citoyens et citoyennes des moyens de transport publics abordables d’un point de vue financier: continuer à offrir les tarifs en vigueur pour les tickets du réseau CityBus	Responsables politiques	Action continue	Prévoir dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non

Objectif 3 : Rendre les transports publics accessibles pour personnes à mobilité réduite

(voire : article 10, objectif 12)

Article 27 – Développement économique

La commune s'engage à soutenir les femmes et les hommes qui veulent contribuer au développement économique de la commune. (*Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL*)

Objectif 1 : Soutenir les femmes créatrices d'entreprises

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir financièrement le projet « Luxembourg Pionnières – L'incubation au féminin » (en collaboration avec l'association « Maison du Coaching, Mentoring et Consulting » et « Zarabina ») <i>(voir : article 5, objectif 2)</i>				

Article 28 – L'environnement

La commune intègre l'égalité entre les femmes et les hommes dans sa politique environnementale. (*Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL*)

Objectif 1 : Sensibiliser les enfants à la protection de la qualité de l'environnement

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place des projets de séparation des déchets dans les Maisons Relais et responsabiliser les enfants des deux sexes	Maisons Relais	Action continue	Prévu dans budget	Nombre de projets mis en place
Mettre en place des projets de séparation des déchets dans les	Service scolaire	Action continue	Prévu dans	Nombre de projets mis en place

activités de vacances pour enfants et responsabiliser les enfants des deux sexes			budget	
Mettre en place des projets de séparation des déchets dans l'enseignement fondamental et responsabiliser les enfants des deux sexes	Service scolaire	Action continue	Prévu dans budget	Nombre de projets mis en place

Objectif 2 : Soutenir la (ré-)insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par la gestion forestière durable

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Soutenir le projet « Valobois » en faveur de la (ré-)insertion sociale des personnes sans emploi (convention avec Co-labor) <i><u>(voire : article 15, objectif 5)</u></i>				

Objectif 3 : Offrir des activités-loisirs aux jeunes qui ont pour but de les sensibiliser à la nature et à l'environnement

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Offrir des activités-loisirs aux enfants dans le cadre des activités de vacances pour enfants, organisés dans la « Waldschoul »	Service scolaire	Action continue	Prévu dans budget	Nombre d'activités offertes Participation : % de filles et % de garçons
Offrir des activités-loisirs aux jeunes dans la cadre des activités de vacances pour jeunes « Vakanz zu Esch », organisées par le service jeunesse	Service jeunesse	Action continue	Prévu dans budget	Nombre d'activités offertes Participation : % de filles et % de garçons

Article 29 – Les collectivités locales en tant que régulatrices

Cet article ne s'applique pas aux communes luxembourgeoises.

Article 30 – Jumelage et coopération internationale

La commune intègre l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses activités de jumelage et de coopération décentralisée. (*Charte – Guide d'accompagnement, SYVICOL*)

Objectif 1 : Organiser une activité de coopération entre villes jumelées autour du sujet de l'égalité entre femmes et hommes

Mesure	Responsable (service communal, organisation)	Période	Budget	Indicateurs d'évaluation
Organiser une rencontre entre villes jumelées au sujet de la « Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau local » : échange d'expériences et de bonnes pratiques	Service à l'égalité des chances, Service relations publiques	2014	Prévoir dans budget	Réalisation de la mesure : oui/non Nombre de participants par ville, selon le genre